



Date : 19/08/2026
Réf : CEDPE/PR/CC/214-1301/2026
Contact : 65031560 – watsup : 99860817
0033772438986

ENSEMBLE
POUR LA PRÉVENTION DES
CONFLITS ET LA PROMOTION DES
VALEURS DÉMOCRATIQUES

Objet : Appel à une assistance et à une protection renforcée des réfugiés tchadiens

COMMUNIQUÉ DU CEDPE

Appel à une assistance et à une protection renforcée des réfugiés tchadiens

Le Centre d'Études pour le Développement et la Prévention de l'Extrémisme (CEDPE) lance un appel urgent aux organisations internationales, aux institutions humanitaires, aux pays d'accueil et à l'ensemble des acteurs concernés afin qu'ils apportent une assistance accrue aux réfugiés et demandeurs d'asile tchadiens, en particulier aux jeunes ayant été contraints de quitter leur pays en raison de la dégradation de la situation politique et des libertés fondamentales.

Le CEDPE appelle les États et les organisations compétentes à examiner avec une attention particulière la situation des ressortissants tchadiens qui demandent protection à l'étranger et à faciliter, conformément aux principes du droit international et aux procédures en vigueur, leur accès à la protection internationale et à l'assistance humanitaire.

Une situation préoccupante

Depuis l'avènement de la transition militaire, puis l'installation d'un pouvoir issu de cette période et exerçant sous une façade civile, le CEDPE constate une détérioration préoccupante de la situation des droits de l'Homme au Tchad.

Des milliers de Tchadiens, parmi lesquels de nombreux jeunes, auraient quitté le pays au cours de ces dernières années pour chercher refuge dans d'autres États. Cette situation se traduit notamment par une augmentation significative des demandes de protection et d'asile politique déposées par des ressortissants tchadiens.

Il s'agit d'un phénomène préoccupant et d'une ampleur rarement observée dans l'histoire récente du Tchad.

Le CEDPE estime que cette situation ne peut être analysée indépendamment du climat politique et sécuritaire qui prévaut actuellement dans le pays.

Des libertés fondamentales fortement restreintes

Le CEDPE constate que l'espace civique et politique demeure fortement restreint. Les libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression, de réunion et de manifestation pacifique, font l'objet de nombreuses restrictions. Les activités politiques, sociales ou citoyennes qui échappent au contrôle du pouvoir sont régulièrement empêchées ou interdites.

Les marches de protestation, les rassemblements pacifiques et certains regroupements sont fréquemment interdits, ce qui réduit considérablement les possibilités pour les citoyens d'exprimer librement leurs opinions et leurs revendications.

La liberté d'expression, pourtant essentielle à toute société démocratique, demeure-t-elle aussi fragilisée. Les citoyens, les militants, les défenseurs des droits de l'Homme, les journalistes, les chercheurs et les responsables politiques peuvent faire l'objet de pressions lorsqu'ils expriment des opinions critiques à l'égard du pouvoir.

Un climat de peur et de suspicion

Au Tchad, le simple fait d'être associé, de près ou de loin, à une personnalité politique, à un militant ou à un défenseur des droits de l'Homme critique à l'égard du pouvoir peut, selon de nombreux témoignages et informations recueillies, exposer certaines personnes à des intimidations et à diverses formes de représailles.

Ces représailles peuvent prendre la forme d'humiliations, de menaces, de harcèlement, de surveillance ou, dans certains cas, d'arrestations arbitraires.

Cette situation contribue à installer un climat de peur et de méfiance dans lequel de nombreux jeunes ne voient plus d'autre solution que de quitter leur pays.

Le CEDPE considère avec une profonde inquiétude que cette politique, qui vise à réduire au silence les voix critiques et à restreindre les libertés fondamentales, risque d'entraîner des conséquences graves et durables sur l'avenir du Tchad.

Les jeunes ne doivent pas être abandonnés

Les jeunes constituent l'une des principales victimes de cette situation. Beaucoup d'entre eux quittent le Tchad sans ressources suffisantes et entreprennent des parcours migratoires dangereux. Certains se retrouvent dans des pays voisins, d'autres tentent de rejoindre l'Afrique du Nord, l'Europe ou d'autres régions du monde. Ils sont alors confrontés à de nouvelles difficultés (précarité, absence de statut juridique, manque d'accès aux soins et à l'éducation, difficultés d'insertion et risques liés aux réseaux de passeurs et de trafiquants).

Le CEDPE appelle donc les pays d'accueil à ne pas considérer uniquement les réfugiés tchadiens comme de simples migrants économiques. Chaque demande de protection doit être examinée individuellement, avec impartialité et en tenant compte du contexte politique, sécuritaire et humanitaire qui prévaut dans le pays d'origine.

Un appel à la communauté internationale

Le CEDPE lance un appel aux Nations unies, aux organisations régionales, aux organisations humanitaires, aux institutions de défense des droits de l'Homme et aux États accueillant des ressortissants tchadiens afin qu'ils accordent une attention particulière à la situation de ces personnes.

Nous demandons notamment :

- le respect du droit de demander l'asile et une protection internationale ;
- un examen équitable et attentif des demandes de protection déposées par les ressortissants tchadiens ;
- une assistance humanitaire renforcée aux réfugiés et demandeurs d'asile tchadiens ;
- la protection des personnes exposées à des risques de persécution ou de représailles ;
- la mise en place de mécanismes permettant d'accompagner les jeunes réfugiés dans leur parcours d'intégration ;
- le respect strict du principe de non-refoulement pour toute personne risquant d'être exposée à des persécutions, à la torture ou à d'autres violations graves à son retour.

Le CEDPE appelle également la communauté internationale à suivre de près l'évolution de la situation des droits de l'Homme et des libertés fondamentales au Tchad.

Le silence ne doit pas devenir une politique

La stabilité d'un pays ne peut pas reposer durablement sur la peur, les interdictions et la réduction au silence des citoyens. La paix véritable suppose le respect des droits fondamentaux, la justice, la liberté d'expression, le dialogue et la possibilité pour les citoyens de participer librement à la vie publique.

Le CEDPE considère qu'aucune société ne peut se développer durablement lorsque sa jeunesse est contrainte de quitter son pays pour échapper à la peur, aux menaces, à l'absence de perspectives ou aux restrictions de ses libertés fondamentales.

Les jeunes Tchadiens qui fuient cette situation ne doivent pas être abandonnés sur les routes de l'exil. Ils ont droit à la protection, à la dignité et à la sécurité.

Le CEDPE appelle donc les pays et les organisations compétentes à ne pas hésiter à leur apporter assistance et protection, dans le respect du droit international et des principes universels des droits de l'Homme.

La communauté internationale doit comprendre la gravité de la situation que traverse le Tchad et prendre les mesures nécessaires pour faciliter la protection de ceux qui cherchent à échapper à un contexte politique et humanitaire devenu, pour beaucoup, particulièrement préoccupant.

Le Centre d'Études pour le Développement et la Prévention de l'Extrémisme (CEDPE).

Pour la paix, les droits de l'Homme, la prévention des conflits et la dignité humaine.

Dr. Ahmad Yacoub Dabio

Expert en gestion de conflits
Président du CEDPE



Contacts :
- Standard : 61237198